



**BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
pour les HOSPITALIERS-HOSPITALIERES**

A retourner à : Hospitalité Diocésaine Claire de Castelbajac
nue Pasteur BP 94 - 93141 BONDY CEDEX- FRANCE
01 41 55 14 87 ou 06 30 07 70 42
hospitalite@adsd-bondy.fr
SIRET 78562081600385
Certificat Immatriculation Atout France IM093170005
contrat responsabilité civile professionnelle : 0000003018739304
Garantie financière : Atradius -n°378266



**Pèlerinage à LOURDES du 18 au 24 mai 2020
soit 5 jours et 4 nuits sur place**

A retourner avant le 27 avril 2020

Pèlerin

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant sur la pièce d'identité (CNI) utilisée durant le pèlerinage.
Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toute lettre et majuscules

Qualité (entourer la mention qui convient) M- Mme- Père- Frère- Sœur- Séminariste- Diacre

Nom : (en Majuscules)

Prénom :

Date **et** lieu de naissance à

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Téléphone fixe :N° Téléphone portable :

Email :

N° de sécurité sociale :

Profession :

Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence durant le séjour (à compléter obligatoirement) :

Nom, Prénom et lien de parenté avec le pèlerin:

.....

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Autorisation pour le traitement des données (Règlement Général sur la Protection des Données)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'elle a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Saint Denis sis 6 av Pasteur à Bondy à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

Oui Non

En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes :

Finalité de collecte des données personnelles

Les données ci-jointes sont collectées pour les finalités suivantes :

- enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse
- correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages
- suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration),
- invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service diocésain des pèlerinages

Le responsable de traitement

- Le responsable de traitement est Madame Donze Chantal, directrice du service diocésain des pèlerinages

Durée de conservation des données

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- inscription à un pèlerinage : les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat,
- gestion de la relation commerciale : les données seront conservées pendant deux ans. (article 8 de la loi informatique et libertés modifiée et article 9 du RGPD)

Destinataire des données

- . Le service des pèlerinages du diocèse de Saint Denis
- . Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration)
- . L'association diocésaine de Saint Denis
- . Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de St Denis à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage :

Oui Non

J'autorise l' Association Diocésaine de Saint Denis à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :

Oui Non

Conformément à la législation en vigueur (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à M. Trillat 6 av Pasteur-BP 94 93141 Bondy Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www/bloctel.gouv.fr

Je soussigné(e) (nom et prénom)
déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à Le.....

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Droit à l'image

Date de l'autorisation/...../2020

Dans le cadre du pèlerinage diocésain de Lourdes organisé par le diocèse de Saint Denis, autorise
- ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Saint Denis du 19 au 24 mai 2020 lors du pèlerinage à Lourdes.

Oui Non

- l'utilisation des images et enregistrements sonores réalisés pour leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation ci-après désignés :

Newsletter

Page face book: <https://www.facebook.com/diocese.de.saint.denis/>

Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage de Lourdes.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adoptés en tout ou partie par le diocèse de Saint Denis, à titre gracieux.

Oui Non

Cette autorisation est donnée pour une durée de 3 ans.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Saint Denis à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.

En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Saint Denis et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages sis 6 av Pasteur à Bondy.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Saint Denis à l'adresse suivante : 6 av Pasteur BP 94 93141 Bondy.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Saint Denis contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour accord »

Moyens de TRANSPORT

Acheminement de nuit aller et retour en autocar grand tourisme géré par les transports Viabus et Lalubie.

Départ de Gagny, Eglise Ste Thérèse le lundi 18 mai. Les horaires de convocation vous seront donnés par courrier ou courriel (aux environs de 16 h 00). L'arrivée à Lourdes est prévue le 20 mai au matin vers 8 h.

Le retour se fera dans les mêmes conditions avec un départ de Lourdes vers 19 h 30 (après avoir pris le repas dans les hôtels) pour une arrivée prévue dans le diocèse vers 7 h 30 le 24 mai.

Hébergement par personne

en hôtel en pension complète du 19 mai 2020 petit déjeuner au 23 mai 2020 repas du soir.

Je désire partager ma chambre avec NomPrénom.....

A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. En cas d'impossibilité de trouver un(e) co-chambriste, un supplément chambre individuelle pourra m'être demandé.

Je désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec un supplément de 100 €

Restauration

A partir du 19 mai petit déjeuner et jusqu'au 23 mai repas du soir, tous les repas et petits déjeuners sont compris dans la pension complète. En fonction de l'hôtel vous serez servi à table ou vous aurez un self. A Chaque repas vous sera proposé entrée, plat, dessert, pain et eau plate.

Veillez spécifier si vous avez un régime spécial :

Visites, activités : Cité Saint Pierre, le spectacle musical « Bernadette de Lourdes »

Pour les personnes à mobilité réduite, elles devront impérativement être en fauteuil pour accéder à la cité St Pierre et au spectacle.

Formalité

CNI (en cours de validité) ou Visa, carte vitale.

SERVICE A L'HOSPITALITE

Pourquoi souhaitez-vous participer au pèlerinage en tant qu'hospitalier (ère) ?

.....

Avez-vous déjà servi au sein de notre Hospitalité diocésaine ou d'une autre ?

Si oui, laquelle Dans quel service ?

Quels seraient vos choix pour ce pèlerinage ? Indiquer vos préférences de 1 à 3.

(Voir explication sur la feuille ci-jointe)

Médecin* Infirmier(ère) * Toilette
 Brancardier(ère) Salle à manger Animation liturgique

(Nous tâchons de respecter votre choix dans la mesure du possible mais nous pourrions vous proposer une autre affectation en fonction des besoins de service)

Avez-vous un brevet de secourisme ? Si oui, lequel? *(joindre une photocopie)*

.....

***Si vous êtes médecin ou infirmier(ère) DE, merci de fournir une copie de votre diplôme.**

TARIFS

Tarif pour une personne en chambre double et en pension complète taxe de séjour comprise (petit déjeuner du 19 mai 2020 au repas du soir du 23 mai 2020), le règlement pour le spectacle « Bernadette de Lourdes », le livret du pèlerin, le foulard, les frais de participation aux sanctuaires, l'assurance (Ce prix ne comprend pas : L'acheminement aller-retour domicile-point de rendez vous du car, le pique-nique pour le repas du soir à l'aller le 18 mai 2020, les quêtes, les boissons à table, café, les dépenses à caractère personnel)		
Formule	Prix (4 nuits)	montant
Car et hébergement en pension complète ⁽¹⁾		
• adulte	395 € €
• Couple	750 € €
Hébergement seul en pension complète sans transport		
• adulte	310 € €
• Couple	565 € €
Supplément chambre seule (nombre limité)	100 € €
TOTAL	 €

(1) Prévoir un pique-nique pour le repas du lundi soir 18 mai

Participation au titre de la solidarité :

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien ; les dons permettent à des personnes jeunes, démunies, aux prêtres et aux religieuses de participer au pèlerinage. **Vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de ADSD.**

Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal. Merci pour eux.

Règlement

Chèques, Espèces, Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés.

Tous les chèques sont à donner en une seule fois avec votre bulletin d'inscription, datés du jour où vous les rédigez. Un acompte de **50 €** ou **100 €** (pèlerin en chambre seule) sera encaissé de suite. Le solde doit être réglé pour **le 16 mai** et peut être réparti en plusieurs chèques qui seront encaissés le 5, 15 ou 25 du mois en fonction de la date que vous aurez marquée au-dos des chèques. Les chèques sont à libeller à l'ordre de ADSD Service des Pèlerinages.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Santé

Je déclare avoir la capacité et être médicalement apte à participer au pèlerinage : marche de longues durées, position debout de façon prolongée, rassemblement de nombreux pèlerins, exposition prolongée au soleil ou à la pluie, sommeil de courte durée. En cas de doute je consulte mon médecin.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté certifiant le caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu la dite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas pris en charge.

Si vous avez un problème particulier de santé (malvoyance, surdité, allergies...) merci de nous le préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin.

Assurance

- Proposée par le vendeur et acceptée par le client
 Multirisques Rapatriement Annulation Autres
 Demandée par le client Multirisques Rapatriement Annulation Autres
- Refusée par le client
Assureur Mutuelle Saint Christophe N° de police 0000003018739304
 Contrat transmis au client

Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

Annulation par le pèlerin

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

- Frais d'annulation/résolution du contrat

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne sur le prix total du pèlerinage) :

Barème d'annulation (sur le prix total du voyage basé sur 395 €)

- **A Plus de 30 jours** avant le départ : il sera retenu 13 % du montant total du voyage soit 50 €

- **Entre 30 et 21 jours** avant le départ : il sera retenu 25% du montant total du voyage soit 95 €
- **Entre 20 et 8 jours** avant le départ : il sera retenu 50% du montant total du voyage soit 195 €
- **Entre 8 jours et 2 jours** avant le départ : il sera retenu 75% du montant total du voyage soit 295 €
- **2 jours avant le départ** : il sera retenu 100% du montant total du voyage soit 395 €

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin pour quelque cause que ce soit (sauf problème médical ou décès d'un proche avec justificatif à l'appui), **ne donne lieu à aucun remboursement.**

Annulation par la direction diocésaine des pèlerinages

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 200 participants n'est pas inscrit.

Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser, mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

Réclamation

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au responsable du service des pèlerinages dans les meilleurs délais.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu, éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Responsabilité

La direction diocésaine des pèlerinages de Saint Denis est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon I, article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Garant financier de la Direction Diocésaine des pèlerinages

L'association diocésaine de Saint Denis a souscrit une garantie financière auprès de Atradius 159 rue Anatole France à Levallois Perret. Cette garantie porte le n°405960/11778312.

Assureur Responsabilité civile professionnelle de la Direction Diocésaine des pèlerinages

L'association diocésaine de Saint Denis a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle auprès de la mutuelle Saint Christophe 277 rue St Jacques à Paris.

Cette police d'assurance porte le n°0000003018739304.

Cession du contrat

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription, tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Réclamation et médiation

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages de Saint Denis de toute réclamation, à l'adresse suivante : 6 av Pasteur-BP 94- 93141 Bondy Cedex par lettre avec accusé de réception et/ou par email pelerinages93@gmail.com accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le médiateur du "Tourisme et du Voyage" dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Je soussigné (nom, prénom)agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document (vi).

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

Fait le ____/____/____ à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé bon pour accord »

Chantal Donze – Directrice du Service Diocésain des Pèlerinages